



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BERNERIE-EN-RETZ

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2024
CONVOCAISON DU 11 OCTOBRE 2024

Nombre de conseillers :

- En exercice	23
- Présents	16
- Représentés	2
- Absents	5
- Votants	18

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un octobre, le Conseil Municipal de La Bernerie-en-Retz, dûment convoqué, s'est réuni en son lieu ordinaire de ses séances, salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques PRIEUR, Maire de la commune.

Étaient présents :

Jacques PRIEUR, Laurence BRETON, Alain GUILLON, Sylvie IMBERT, Jean-Yves LAIGLE, Gilles LAURENT, Catherine LEROY, Patricia CARRARA, Marie-Françoise DION, Reynald EPIÉ, Pascale BARDOU, Muriel SALEMBIER, Isabelle MONNIER, Roland BATAILLE, Claude TILLY, Antoine CHIFFOLEAU.

Étaient représentés :

Eloïse BOUTIN donne pouvoir à Pascale BARDOU, Eric SCHMITLIN donne pouvoir à Jean-Yves LAIGLE.

Étaient absents : Dominique DUPAU, Arnaud BECHENNEC, Julie PIERRE, Alexandre LITAUD, Mylène FAJFER.

Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) : Pascale BARDOU est nommée secrétaire de séance.

OBJET : PÔLE SPORTIF DES GRANDS PRÉS – DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS)

La commune de La Bernerie-en-Retz s'est engagée de longue date dans la construction d'un terrain de football synthétique et d'un bâtiment dédié à l'usage du club et des joueurs sur le site du pôle sportif des Grands Prés. Ceci, en raison de la dégradation de l'actuel terrain de football engazonné de la rue Jeanne d'Arc, de l'inadaptation des bâtiments modulaires faisant office de vestiaires et surtout afin d'offrir des conditions favorables au développement du club et à la pratique sportive sur le territoire.

Le projet du pôle sportif des Grands Prés comprend :

- Un terrain synthétique avec remplissage naturel aux dimensions réglementaires et une aire d'échauffement,
- Un bâtiment intégrant les vestiaires, les locaux du club, une salle de convivialité et des sanitaires publics, alimentés par des panneaux photovoltaïques positionnés en toiture,
- Des voies de desserte, des parkings et des liaisons douces,
- Des aménagements paysagers et hydrogéologiques sur l'ensemble du site des Grands Prés.

Le projet peut être financé en partie par l'Agence Nationale du Sport dans le cadre d'un plan de soutien aux équipements sportifs intitulé « Plan 5000 équipements - Génération 2024 ». Le fond accompagne notamment les projets destinés à développer les activités physiques et sportives du public scolaire. Son axe 3 est spécifiquement dédié à la construction ou la rénovation d'équipements sportifs structurants pour le territoire.

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le projet de terrain de football du pôle sportif des Grands Prés et à solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport.

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal,
Par vote à mains levées et par 18 voix pour

- **APPROUVE** le projet du pôle sportif des Grands Prés et son programme,
- **SOLLICITE** une subvention la plus élevée possible au titre du dispositif de soutien aux équipements sportifs intitulé « Plan 5000 équipements - Génération 2024 »,
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes au présent dossier.

Pour copie conforme, La Bernerie-en-Retz,
Le 22 octobre 2024,

La secrétaire de séance,

Pascale BARDON



Le maire,

Jacques PRIEUR

